

ATCC Région



Provence Alpes Côte d'Azur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME



CONSEIL GÉNÉRAL ALPES DE HAUTE-PROVENCE



Circuit 148,5 km : dénivelé 2500m
Circuit 82,3 km : dénivelé 1200m

Trophée féminin
SOUVENIR PASCALE RANUCCI 82,3km

les Boucles du Verdon



DIMANCHE 13 MAI 2012
Départ et arrivée
SAINT ANDRÉ LES ALPES (04)

www.atcc04.fr www.bouclesduverdon.fr



BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom - Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. : / / / / Courriel :

Pays : Sexe : m f

Date de naissance : / /

Club (en toutes lettres) : N° Licence :

JE M'INSCRIS :

- Parcours 148,5 km Parcours 82,3 km
- Circuit 148,5 km : dénivelé 2500 m Circuit 82,3 km : dénivelé 1200 m

Renseignements : 06 70 02 57 74 (de 9 h à 19 h) - bouclesduverdon04@orange.fr

Inscriptions par courrier (jusqu'au 06/05/12) : sarl kms

Les boucles du verdon - 46, bd de la Fédération - 13004 Marseille - chèque à l'ordre de a.t.c.c.

Par tél : 08 92 68 33 13 paiement sécurisé par cb jusqu'au 09/05/12 (0,34 euros la min.)

Internet : www.atcc04.fr - www.kms.fr - www.velo101.com - www.bouclesduverdon.fr

(inscriptions internet jusqu'au 10/05/12)

Tarifs :

- 30 euros (avec le plateau repas)
- 22 euros (sans le plateau repas)
- à partir du 7 mai
- 28 euros (sans plateau repas)

J'accepte de recevoir des offres des partenaires de la course : Oui Non

je suis licencié auprès d'une autre fédération (section cyclisme)

- FFC UFOLEP FFTRI FSGT
- HANDISPORT FFCT AUTRES
- Je fournis une photocopie lisible de ma licence (côté renseignements),
- + un certificat médical pour les licenciés FFCT

je suis non-licencié

- je fournis obligatoirement l'original du certificat médical d'aptitude au cyclisme de compétition de moins de 6 mois.
- option assurance individuelle (non-licenciés ou cyclotouristes)
- je désire une carte journée FFC à 8 euros.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans conditions :

Signature





L'ASSOCIATION DU
TOUR DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE HAUTE PROVENCE
organise "LES BOUCLES DU VERDON" à Saint-André-les-Alpes,

et vous propose cette année de découvrir les magnifiques paysages du MOYEN VERDON de Saint-André-les-Alpes au col du Défens en passant par Castellane, Barrême, Tartonne, la vallée de l'Issole puis retour par la Colle-Saint-Michel, Annot et Saint-André-les-Alpes.

**Départ et Arrivée à
SAINT ANDRÉ LES ALPES (04)
le dimanche 13 Mai 2012**

Pointage : 7h45

DÉPART 148,5 km : 8h30 DÉPART 82,3 km : 8h50

1/PARTICIPATION

- Epreuve ouverte à toute personne majeure le jour de la course. L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

2/DOSSARD PRIORITAIRE (sur grand circuit)

Si dans les 5 premiers de votre catégorie sur une autre épreuve (justificatifs 2011), les coureurs FFC Elite Hommes ou Dames (hors classement)

3/PLAQUES VÉLOS, dossards, dotations

- Retrait la veille de 14h à 21h, le jour de l'épreuve à partir de 6h salle des fêtes à Saint André les Alpes, se munir obligatoirement d'une pièce d'identité ou de votre licence et certificat médical.

4/CONTRÔLE

- Tout coureur pris en infraction sera disqualifié. Les véhicules balais rouleront sur la base de 20 km/h sur les 2 parcours. Tout concurrent dépassé sera déclaré hors course. Il rendra son dossard, mais pourra poursuivre sa route sous son exclusive responsabilité.

5/OBLIGATIONS

- Se conformer strictement au Code de la Route ainsi qu'aux éventuels arrêtés préfectoraux et/ou municipaux des localités traversées. Avoir du matériel en état de fonctionnement.

- Chaque participant sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

- Avoir pris connaissance de la réglementation en matière d'assurance concernant les manifestations sportives.

- Fournir la preuve de son aptitude à la pratique du sport cycliste en produisant, soit la photocopie d'une licence fédérale portant un aval médical, soit un certificat médical datant de moins de 6 mois spécifiant clairement l'aptitude à la compétition cycliste. Aucune décharge, ni photocopie ne sera acceptée. Les certificats et licences seront conservés le temps de l'épreuve et rendu en échange de la plaque de cadre, après la course. Les déclarations sur l'honneur ne sont pas acceptées.

- Porter un casque rigide homologué attaché dès le contrôle de départ et tout au long de l'épreuve.
- Satisfaire à tous les contrôles de passage.
- Se conformer à la réglementation fédérale FFC.

6/INTERDICTIONS

- guidon triathlète, prolongateurs
- les voitures suiveuses.

7/ASSISTANCES - Médicale et mécanique

8/RAVITAILLEMENTS - Solides et liquides sur le parcours.
Plateau-repas à l'arrivée avec ticket.

9/RÉCOMPENSES

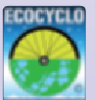
- aux 3 premiers du classement scratch, aux 3 premiers de chaque catégorie des 2 parcours (non cumulables).

10/ABANDONS

- avvertir la sécurité de l'organisation : 06 70 20 84 33

11/TOMBOLA

Tout jet de détritus durant l'épreuve est passible d'une amende ou de disqualification.



ANNEXE : INFO ASSURANCES

- Les assurances personnelles (liées à la famille et à l'habitation) ne sont pas valables sur les cyclosportives.

- La responsabilité civile (je fais mal à quelqu'un) est obligatoire c'est l'organisateur qui assure cette garantie.

- l'individuelle accident (je me fais mal tout seul) est facultative.

1- pour tous les licenciés, c'est celle liée à leur licence.

2- quant au non-licenciés, ils peuvent souscrire une licence compétition FFC à la journée.

Dames		Hommes	
Catégorie	Age	Catégorie	Age
W1	18 à 39 ans	A	18 à 29 ans
W2	40 à 49 ans	B	30 à 39 ans
W3	50 ans et +	C	40 à 49 ans
		D	50 à 59 ans
		E	60 à 64 ans
		F	65 ans et +
		H	FFC avec Handicap
		Z	Amateurs 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie

